
● **Flash informations réglementaires : Groupements d'officines : les rapports de l'IGAS/IGF et de de l'assurance maladie**

L'IGF et l'IGAS ont publié le 7 mai 2026 leur rapport sur la chaîne de distribution pharmaceutique.

Ce rapport aborde principalement le système des remises sur les médicaments génériques / biosimilaires dont les pharmacies sont très dépendantes ainsi que la place des groupements de pharmacies dans la chaîne de distribution.

Trois enseignements intéressants à retenir :

- Les membres de cette mission estiment que l'obligation de déclaration au CEPS des seules remises commerciales octroyées par les laboratoires aux pharmacies donne une image incomplète de la répartition de la valeur car d'autres flux financiers ne sont pas déclarés (remises grossistes, rémunération des groupements, rémunérations des services rendus par les officines) ;
- L'IGF et l'IGAS proposent de rendre transparentes l'ensemble des remises et rémunérations de prestations de services au CEPS et, à terme, de mettre en place un système de distribution des médicaments génériques, biosimilaires et hybrides en ville calqué sur le modèle hospitalier, via des centrales d'achat.
- Afin de compenser la perte de rémunération qui en résulterait pour les pharmaciens, il est proposé d'instaurer une tarification à l'ordonnance, ce qui permettrait de décorrélérer la rémunération officinale du prix des médicaments vendus.

Dans le prolongement du rapport IGAS-IGF, l'assurance maladie a formulé plusieurs propositions qui visent à analyser le modèle économique des groupements d'officines :

- développer une analyse approfondie des groupements et notamment leur relation financière avec les officines afin de comprendre leur modèle économique et les évolutions contrastées de la situation économique des différents acteurs de la chaîne de distribution des médicaments
- se doter de nouveaux outils permettant d'apporter de la transparence dans la composition du capital des offreurs de soins, l'assurance santé ayant noté que plusieurs fonds investissaient dans des groupements d'officines

<https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2026/Officines%20rapport%20seul.pdf>

https://www.assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2026-07_rapport-propositions-pour-2027_assurance-maladie.pdf